Pays Royannais Environnement

Pollution des eaux de Baignade

1. Le constat

Depuis 2018 la qualité des eaux de baignade s'est dégradée de façon inquiétante.

Les analyses pratiquées par l'Agence Régionale de Santé *(ARS : organisme d'État, les agences régionales de santé sont chargées du pilotage régional du système de santé. Elles définissent et mettent en œuvre la politique de santé en région, au plus près des besoins de la population)* montrent cette dégradation sur plusieurs plages du littoral de l'estuaire dont Royan et Saint-Palais-sur-Mer. Nous avons rencontré en 2019 le vice-président de la CARA Jean-Marc Bouffard qui a levé les doutes que nous pouvions avoir sur les stations d'épuration en nous permettant de visiter la station d'épuration de Saint-Palais-sur-Mer le 13 août 2019. Cet élu nous a conseillé de nous adresser au président du Conseil Départemental de la Charente-Maritime qui avait connaissance de ce problème de pollution aux eschirichias coli et aux entéroques mais dont l'origine devait être recherchée.

Les prélèvements de l'ARS durant la saison estivale 2018 qui suivent montrent qu'ils sont effectués de façon aléatoire tant pour les jours que pour les heures dans la journée et indépendamment des marées hautes ou basses. La plage du Chay à Royan n'a pas de mauvaise qualité d'eau de baignade mais a eu deux fois moins de prélèvements que la plage de Foncillon. Ainsi les journées de mauvaise qualité des 17 juillet et 13 août ne figurent pas sur les prélèvements de la plage du Chay. On ne peut donc pas conclure que ses eaux de baignade sont de meilleure qualité. Cependant sur les cinq plages de Royan quatre ont perdu le pavillon bleu, seule la plage du Chay a gardé le sien : étonnant !

Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine

Site de La Rochelle

Contrôle sanitaire des eaux de baignade

Saison estivale 2018

Commune : ROYAN

Plage : PLAGE DE FONCILLON

Contrôle sanitaire

Le contrôle sanitaire comprend des analyses régulières de l'eau. Le résultat pour chaque prélèvement est qualifié en "mauvais", "moyen" ou "bon".
Un classement de la qualité de l'eau est calculé à la fin de chaque saison estivale.
Quatre niveaux de classement existent : Insuffisant, suffisant, bon et excellent.

Suivi sanitaire 2018

Interprétation sanitaire du dernier prélèvement
22/08/2018

Eau de bonne qualité pour la baignade
High-quality water
Wasser von guter qualität
Water van goede kwaliteit
Agua de buena calidad

Résultats du contrôle sanitaire

		18 juin	06 juil.	09 juil.	11 juil.	17 juil.	20 juil.	23 juil.	01 août	06 août	13 août	21 août	22 août
Date du prélèvement		12:26	10:15	15:35	11:33	08:20	11:00	14:00	09:10	11:00	07:21	12:30	15:15
Heure du prélèvement													
Qualification du prélèvement		Bon	Moyen	Bon	Moyen	Mauvais	Moyen	Bon	Moyen	Moyen	Moyen	Bon	Bon
Escherichia coli / 100ml (M	n/(100mL	30	<15	30	94	30	15	30	30	327	<15	<15	30
Entérocoques /100ml (MP)	n/(100mL	<15	228	94	161	568	179	30	197	110	253	<15	30
Transparence Secchi	m	<0,1	0,7	1	0,1	0,2	0,5	1	0,3	>1,0	0,1	0,8	0,8
Température de l'air	°C	21,6	21,1	31,8	27,3	22,4	21,5	27,8	20,7	29,2	19,1	27,3	27,8
Température de l'eau	°C	20,8	21,6	24,5	23,2	21,7	21,8	24,6	21,4	24,2	20,8	23,6	24,2

Qualification d'un prélèvement d'eau de mer

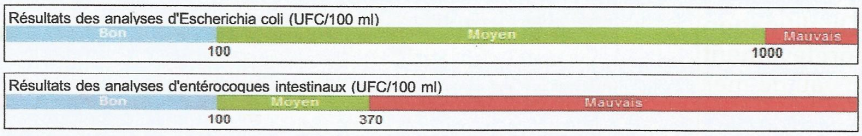

La qualification du prélèvement est déterminée en prenant en compte le résultat le plus déclassant parmi les deux paramètres recherchés.

P/ la Directrice Départementale
L'ingénieur du génie sanitaire, responsable du pôle SPSE.

Frédéric LE RALLIER

ARS - Délégation départementale de la Charente-Maritime - 5 place des Cordeliers, Cité administrative Duperré, CS 90583 - 17021 LA ROCHELLE Cedex

www.ars.nouvelle-aquitaine.sante.fr Tél : 05.49.68.49.52

Site de La Rochelle

Contrôle sanitaire des eaux de baignade

Saison estivale 2018

17306

017000565

Commune : ROYAN

Plage : PLAGE DE LA GRANDE CONCHE

Contrôle sanitaire

Le contrôle sanitaire comprend des analyses régulières de l'eau. Le résultat pour chaque prélèvement est qualifié en "mauvais", "moyen" ou "bon".
Un classement de la qualité de l'eau est calculé à la fin de chaque saison estivale.
Quatre niveaux de classement existent : Insuffisant, suffisant, bon et excellent.

Suivi sanitaire 2018

Interprétation sanitaire du dernier prélèvement
22/08/2018

Eau de bonne qualité pour la baignade
High-quality water
Wasser von guter qualität
Water van goede kwaliteit
Agua de buena calidad

Résultats du contrôle sanitaire

Date du prélèvement		18 juin	06 juil.	09 juil.	17 juil.	20 juil.	23 juil.	01 août	06 août	13 août	22 août
Heure du prélèvement		12:53	09:45	16:05	08:05	11:30	13:30	09:30	10:30	07:04	15:40
Qualification du prélèvement		Moyen	Moyen	Moyen	Mauvais	Bon	Bon	Moyen	Bon	Moyen	Bon
Escherichia coli / 100ml (M	*n/(100mL*	144	<15	704	15	<15	<15	<15	77	61	<15
Entérocoques /100ml (MP)	*n/(100mL*	15	144	179	397	94	94	144	<15	292	30
Transparence Secchi	*m*	<0,1	0,7	0,7	0,1	0,9	1	0,2	>1,0	0,1	0,3
Température de l'air	°C	22,5	21,1	32,4	22,3	23	29	20,7	29,2	19,1	30,6
Température de l'eau	°C	20,6	21,5	25,2	21,8	22,3	25,1	21,2	24,5	20,8	25,7

Qualification d'un prélèvement d'eau de mer

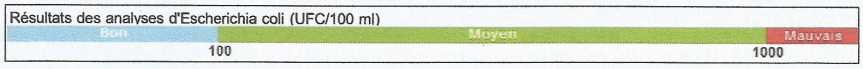

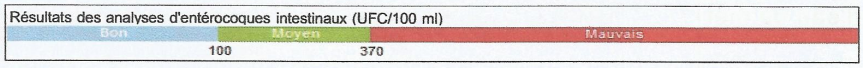

La qualification du prélèvement est déterminée en prenant en compte le résultat le plus déclassant parmi les deux paramètres recherchés.

P/ la Directrice Départementale
L'ingénieur du génie sanitaire, responsable du pôle SPSE.

Frédéric LE RALLIER

ARS - Délégation départementale de la Charente-Maritime - 5 place des Cordeliers, Cité administrative Duperré, CS 90583 - 17021 LA ROCHELLE Cedex

www.ars.nouvelle-aquitaine.sante.fr Tél : 05.49.68.49.52

Site de La Rochelle

Contrôle sanitaire des eaux de baignade

Saison estivale 2018

17306

017000562

Commune : ROYAN

Plage : PLAGE DE PONTAILLAC

Contrôle sanitaire

Le contrôle sanitaire comprend des analyses régulières de l'eau. Le résultat pour chaque prélèvement est qualifié en "mauvais", "moyen" ou "bon".
Un classement de la qualité de l'eau est calculé à la fin de chaque saison estivale.
Quatre niveaux de classement existent : Insuffisant, suffisant, bon et excellent.

Suivi sanitaire 2018

Interprétation sanitaire du dernier prélèvement
22/08/2018

Eau de bonne qualité pour la baignade
High-quality water
Wasser von guter qualität
Water van goede kwaliteit
Agua de buena calidad

Résultats du contrôle sanitaire

Date du prélèvement		18 juin	06 juil.	09 juil.	11 juil.	17 juil.	23 juil.	01 août	06 août	13 août	21 août	22 août
Heure du prélèvement		11:30	11:20	14:55	11:59	09:05	14:45	08:30	12:00	07:56	12:50	14:40
Qualification du prélèvement		Bon	Moyen	Bon	Moyen	Moyen	Bon	Moyen	Bon	Mauvais	Bon	Bon
Escherichia coli / 100ml (M	n/(100mL	77	<15	<15	<15	30	46	15	15	110	15	15
Entérocoques /100ml (MP)	n/(100mL	<15	212	77	197	312	94	197	94	434	15	<15
Transparence Secchi	m	<0,1	0,3	0,8	0,4	0,3	1	0,6	>1,0	0,1	0,8	0,6
Température de l'air	°C	21,1	21,1	33,3	30,3	19,7	30,7	18,5	31,1	19,7	27,7	27,8
Température de l'eau	°C	20,1	21,9	24,7	24	21,2	24,2	21	24,4	20,6	23,6	24,7

Qualification d'un prélèvement d'eau de mer

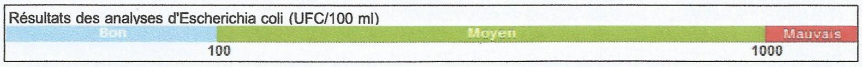

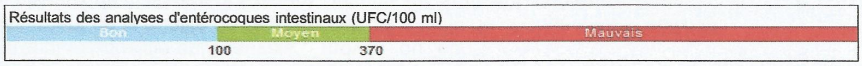

La qualification du prélèvement est déterminée en prenant en compte le résultat le plus déclassant parmi les deux paramètres recherchés.

P/ la Directrice Départementale
L'ingénieur du génie sanitaire, responsable du pôle SPSE.

Frédéric LE RALLIER

ARS - Délégation départementale de la Charente-Maritime - 5 place des Cordeliers, Cité administrative Duperré, CS 90583 - 17021 LA ROCHELLE Cedex

www.ars.nouvelle-aquitaine.sante.fr Tél : 05.49.68.49.52

Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine

Site de La Rochelle

Contrôle sanitaire des eaux de baignade

Saison estivale 2018

17306

017000564

Commune : ROYAN

Plage : PLAGE DU CHAY

Contrôle sanitaire

Le contrôle sanitaire comprend des analyses régulières de l'eau. Le résultat pour chaque prélèvement est qualifié en "mauvais", "moyen" ou "bon".
Un classement de la qualité de l'eau est calculé à la fin de chaque saison estivale.
Quatre niveaux de classement existent : Insuffisant, suffisant, bon et excellent.

Suivi sanitaire 2018

Interprétation sanitaire du dernier prélèvement *22/08/2018*

Eau de bonne qualité pour la baignade
High-quality water
Wasser von guter qualität
Water van goede kwaliteit
Agua de buena calidad

Résultats du contrôle sanitaire

		18 juin	06 juil.	09 juil.	23 juil.	06 août	22 août
Date du prélèvement							
Heure du prélèvement		12:09	10:30	15:20	14:30	11:45	15:00
Qualification du prélèvement		Bon	Moyen	Bon	Bon	Bon	Bon
Escherichia coli / 100ml (M	n/(100mL	46	<15	76	46	15	<15
Entérocoques /100ml (MP)	n/(100mL	<15	158	94	46	<15	77
Transparence Secchi	m	<0,1	0,3	1	1	>1,0	0,7
Température de l'air	°C	20,6	22,3	31,6	27,9	31	29,5
Température de l'eau	°C	20,4	21,7	24,2	24,2	25	24,5

Qualification d'un prélèvement d'eau de mer

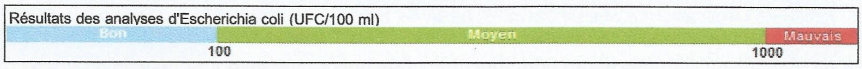

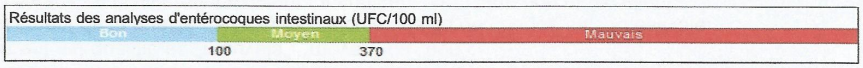

La qualification du prélèvement est déterminée en prenant en compte le résultat le plus déclassant parmi les deux paramètres recherchés.

P/ la Directrice Départementale
L'ingénieur du génie sanitaire, responsable du pôle SPSE.

Frédéric LE RALLIER

ARS - Délégation départementale de la Charente-Maritime - 5 place des Cordeliers, Cité administrative Duperré, CS 90583 - 17021 LA ROCHELLE Cedex

www.ars.nouvelle-aquitaine.sante.fr Tél : 05.49.68.49.52

Quant à la plage de la Conche à Saint-Palais-sur-Mer, on constate que les journées où les eaux sont de mauvaise qualité ne sont pas les mêmes que celles de Royan.

Malheureusement, on déplore que sur 13 prélèvements, seulement 4 étaient bons.

Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine

Site de La Rochelle

Contrôle sanitaire des eaux de baignade

Saison estivale 2018

17380

017000575

Commune : SAINT-PALAIS-SUR-MER

Plage : PLAGE DE LA CONCHE

Contrôle sanitaire

Le contrôle sanitaire comprend des analyses régulières de l'eau. Le résultat pour chaque prélèvement est qualifié en "mauvais", "moyen" ou "bon".
Un classement de la qualité de l'eau est calculé à la fin de chaque saison estivale.
Quatre niveaux de classement existent : Insuffisant, suffisant, bon et excellent.

Suivi sanitaire 2018

Interprétation sanitaire du dernier prélèvement
27/08/2018

Eau de bonne qualité pour la baignade

High-quality water
Wasser von guter qualität
Water van goede kwaliteit
Agua de buena calidad

Résultats du contrôle sanitaire

		06 juil.	09 juil.	11 juil.	17 juil.	23 juil.	27 juil.	01 août	06 août	10 août	13 août	21 août	22 août	27 août
Date du prélèvement														
Heure du prélèvement		11:40	14:30	12:53	09:30	15:00	07:00	08:00	12:30	07:00	08:13	13:10	14:05	08:40
Qualification du prélèvement		Moyen	Bon	Bon	Moyen	Mauvais	Moyen	Bon	Mauvais	Moyen	Moyen	Mauvais	Mauvais	Bon
Escherichia coli / 100ml (M	n/(100mL	<15	<15	<15	<15	1440	110	<15	2300	289	15	2640	1630	<15
Entérocoques /100ml (MP)	n/(100mL	161	77	77	309	94	109	94	30	232	307	61	<15	30
Transparence Secchi	m	1	0,8	0,5	0,1	1	>1,0	0,6	>1,0	<0,1	0,1	0,8	0,5	0,1
Température de l'air	°C	21,4	34,8	30,6	22	28,1	18,7	19,3	34,9	15	20,1	28,2	29,4	21,3
Température de l'eau	°C	21,7	24,2	23,6	20,7	24,2	21,1	21	23,9	18,9	20,5	24	24	19,8

Qualification d'un prélèvement d'eau de mer

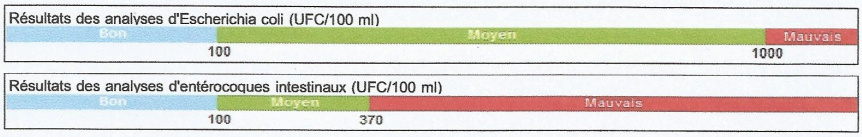

La qualification du prélèvement est déterminée en prenant en compte le résultat le plus déclassant parmi les deux paramètres recherchés.

P/ la Directrice Départementale
L'ingénieur du génie sanitaire, responsable du pôle SPSE.

Frédéric LE RALLIER

ARS - Délégation départementale de la Charente-Maritime - 5 place des Cordeliers, Cité administrative Duperré, CS 90583 - 17021 LA ROCHELLE Cedex

www.ars.nouvelle-aquitaine.sante.fr Tél : 05.49.68.49.52

Par contre, on observe que les prélèvements de la plage de La Palmyre sont tous bons. Autrement dit, les plages urbaines de St Palais à Meschers sont plus affectées par la pollution aux escherichia coli et aux entérocoques. Notre rôle d'associatifs défenseurs de l'environnement n'est pas d'établir les causes des pollutions mais nous nous permettons de faire ce constat évident.

ars Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine

Site de La Rochelle

Contrôle sanitaire des eaux de baignade

Saison estivale 2018

17225

Commune : MATHES (LES)

017000559

Plage : PLAGE DE LA PALMYRE

Contrôle sanitaire

Le contrôle sanitaire comprend des analyses régulières de l'eau. Le résultat pour chaque prélèvement est qualifié en "mauvais", "moyen" ou "bon".
Un classement de la qualité de l'eau est calculé à la fin de chaque saison estivale.
Quatre niveaux de classement existent : Insuffisant, suffisant, bon et excellent.

Suivi sanitaire 2018

Interprétation sanitaire du dernier prélèvement *28/08/2018*

Eau de bonne qualité pour la baignade
High-quality water
Wasser von guter qualität
Water van goede kwaliteit
Agua de buena calidad

Résultats du contrôle sanitaire

Date du prélèvement		18 juin	06 juil.	10 juil.	17 juil.	23 juil.	01 août	06 août	14 août	20 août	28 août
Heure du prélèvement		11:30	08:39	12:06	10:16	12:59	08:51	11:05	08:55	11:20	08:27
Qualification du prélèvement		Bon	Bon	Bon	Bon	Bon	Bon	Bon	Bon	Bon	Bon
Escherichia coli / 100ml (M	n/(100mL	<15	<15	<15	<15	30	15	<15	<15	46	<15
Entérocoques /100ml (MP)	n/(100mL	15	15	61	30	77	<15	15	<15	<15	<15
Transparence Secchi	m	0,2	0,5	0,8	0,1	0,3	0,6	1	<0,1	1	1
Température de l'air	°C	23,4	20,6	30,1	22,8	25,5	21	31,8	22,5	27,6	19
Température de l'eau	°C	19,4	20,9	22,4	21	21,9	20,7	22,5	20,4	22,4	19,3

Qualification d'un prélèvement d'eau de mer

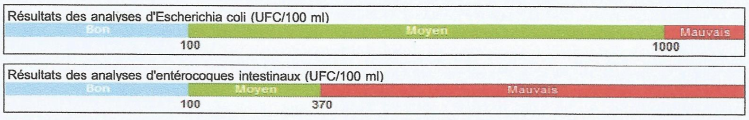

La qualification du prélèvement est déterminée en prenant en compte le résultat le plus déclassant parmi les deux paramètres recherchés.

P/ la Directrice Départementale
L'ingénieur du génie sanitaire, responsable du pôle SPSE.

Frédéric LE RALLIER

ARS - Délégation départementale de la Charente-Maritime - 5 place des Cordeliers, Cité administrative Duperré, CS 90583 - 17021 LA ROCHELLE Cedex

www.ars.nouvelle-aquitaine.sante.fr Tél : 05.49.68.49.52

2. Nos actions

Nous avons suivi le conseil de M. Bouffard puisque nous avons écrit conjointement avec la présidente d'Estuaire Pour Tous, Madame Maryse Sinsout au président du Conseil Départemental (CD) de la Charente-Maritime (17) par courrier postal daté du 5 août 2019. Sachant le CD entreprenait une campagne d'analyses pour tenter de déterminer l'origine de cette pollution, nous avons sollicité la communication du résultat de ces analyses.

A plusieurs reprises, notre adhérent Jacques Gervais, administrateur de l'association Estuaire Pour Tous (EPT) a fait des démarches auprès des services du CD 17 sans pour autant obtenir ce que nous avions réclamé. En définitive, en juillet 2020, nous avons écrit avec la présidente d'EPT une lettre de relance au président Bussereau en mettant en exergue que le tourisme, durement affecté par la crise sanitaire cette année, ne peut supporter une autre crise comme la désaffection des estivants craignant pour leur santé. Pour cette raison et pour assurer une bonne santé aux habitants des deux rives, la qualité des eaux de l'Estuaire est au cœur de nos préoccupations environnementales.

Mais cette fois, nous avons mis en copie la présidente du Syndicat Mixte pour le Développement Durable de l'Estuaire de la Gironde (SMIDDEST), Madame Françoise de Roffignac et les trois députés des circonscriptions des deux rives de l'estuaire.

3. Les réponses

Madame de Roffignac nous a répondu rapidement que « la Préfecture de Région a missionné le SMIDDEST pour un programme pour mieux comprendre les phénomènes et chercher des leviers d'action. La première étape en est une étude de traçabilité des pollutions récurrentes observées. Cette étude sera lancée dès la prochaine occurrence de détérioration de la qualité des eaux de baignade ».

Le CD 17 a enfin répondu par un courrier du 21 août 2020 dont le signataire est Monsieur Jean-Pierre Tallieu, vice-président du Conseil Départemental, président de la commission Littoral, Mer et Milieu Maritime. Voici un extrait de cette lettre.

Vous avez sollicité le Département de la Charente-Maritime afin qu'il vous communique les principaux résultats et conclusions de l'étude menée d'avril 2019 à février 2020 sur la qualité des eaux de l'estuaire de la Gironde.

Faisant suite à votre demande, je vous prie de trouver ci-joint le bilan de l'étude, présenté aux élus du secteur concerné en juin dernier.

Pour rappel, cette étude a été lancée suite à la dégradation de la qualité des eaux de l'estuaire, mise en évidence par le suivi saisonnier des sites de baignade mené par l'ARS en 2018.

Le Département, en collaboration avec le laboratoire Qualyse, a alors conduit des campagnes d'analyses sur l'ensemble de la rive droite de l'estuaire jusqu'à Vitrezay, afin de caractériser au mieux cette contamination.

Au total, 18 campagnes de prélèvement ont été réalisées à environ 2,5 km des côtes au large des communes de l'estuaire. Les analyses ont essentiellement porté sur des paramètres bactériologiques (*Escherichia coli* et entérocoques) et physicochimiques. La concentration en produits pharmaceutiques a également été mesurée en amont et aval de l'estuaire, afin de cibler une potentielle origine anthropique de la contamination.

La présentation ci-jointe fait état de l'ensemble des résultats bruts obtenus lors des campagnes de prélèvement. Il apparaît que les pics de concentration bactériologique sont principalement dus aux entérocoques, ce qui témoigne du caractère ancien de la contamination. Par ailleurs, ils ont tous été observés en-dehors de la saison estivale, essentiellement en avril puis de septembre à février. Il n'a donc pas été possible de les corréler aux dépassements des seuils bactériologiques relevés sur les sites de baignade par l'ARS et le Département lors de la période estivale.

Effectivement, d'après les résultats obtenus, les pics de concentration bactériologique dus aux entérocoques ont tous été observés en dehors de la saison estivale. Voir les données dans les graphiques ci-dessous.

La conclusion de l'étude est que les contaminations ont été relativement faibles pendant la période estivale 2019 à l'inverse de l'été 2018.

Enfin, Monsieur Tallieu termine sa lettre par ces mots :

« Les résultats de l'étude n'ont pas permis de tirer de conclusions quant à l'origine de la contamination qui affecte les plages de l'estuaire de la Gironde. Des investigations et études complémentaires sont donc à conduire à l'échelle de l'estuaire afin de préciser les sources de contaminations constatées. »

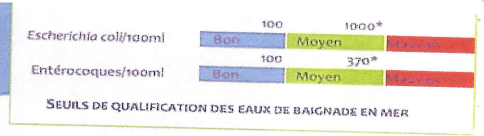

Evolution des concentrations en entérocoques dans les eaux de l'estuaire de la Gironde (mois d'avril 2019 à février 2020)

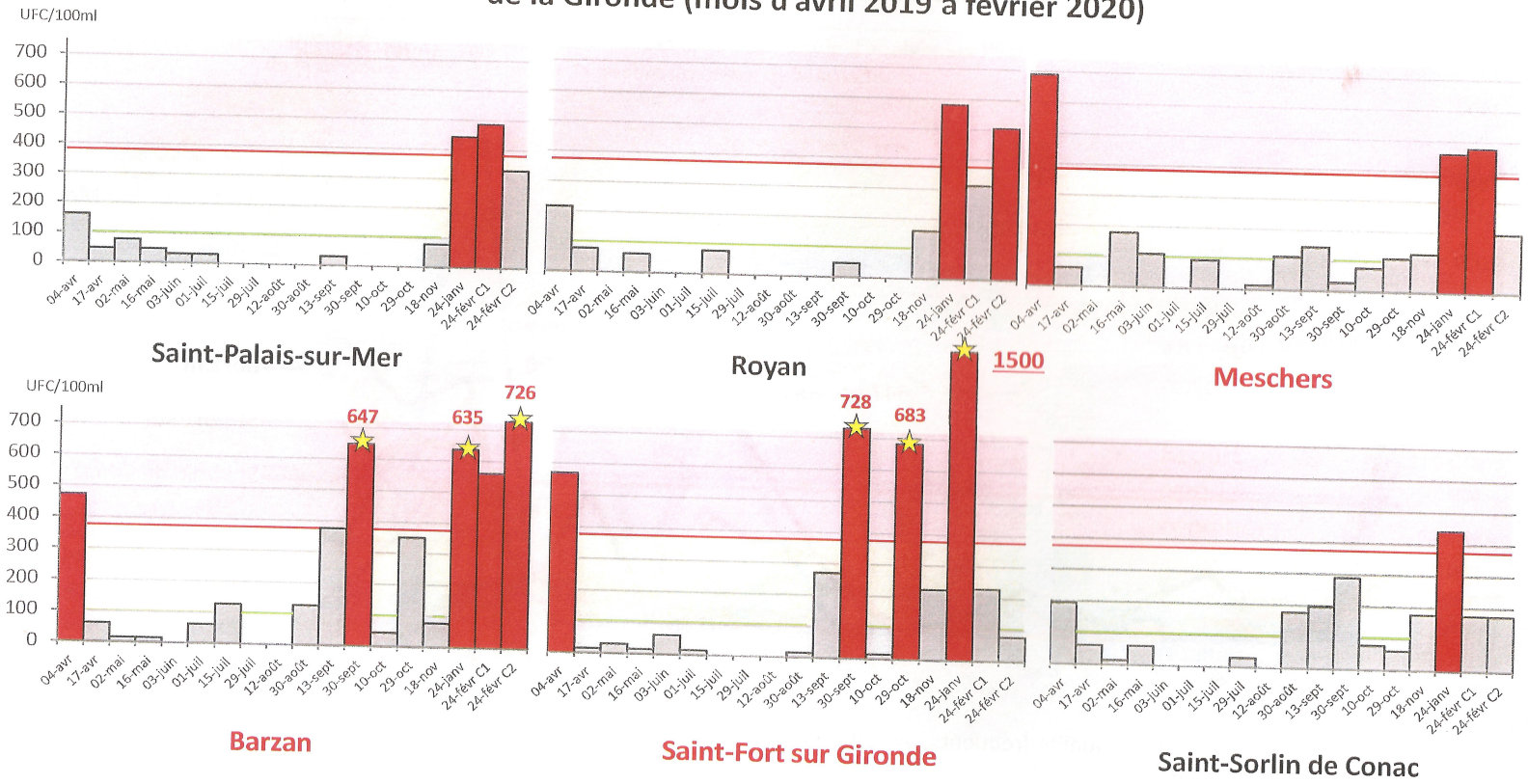

4. Déduction

Notre rôle n'est pas d'échafauder des hypothèses. Nous sommes des lanceurs d'alertes et à ce titre nous devons maintenir la pression sur les collectivités territoriales et les services de l'État pour la santé et le bien-être de tous. Ces pollutions récurrentes ont une origine qu'il faut impérativement déterminer car elles nuisent gravement à l'activité touristique qui est la première économie du pays royannais.

Nous pouvons déduire que les causes des pollutions sont d'origines humaines car les analyses ont décellé des molécules de médicaments et de caféine, les animaux ne buvant pas de café...

La Préfecture de Région ayant missionné le SMIDDEST pour trouver l'origine des pollutions montre que le problème est pris en considération. Nous sommes conscients de la difficulté à déterminer les causes car elles sont multiples et se révèlent irrégulières au gré des saisons. Pour autant, nous veillerons à ce que les promesses faites pour poursuivre les recherches soient tenues. L'été 2020 a connu de grosses pluies à la mi-août qui ont conduit les maires des communes du littoral à interdire la baignade sur les plages urbaines par précaution car ils savent que les pluies d'orages lessivent les chaussées et trottoirs. L'eau de pluie chargée de déchets de toutes sortes va directement à la mer vu que le réseau pluvial est inexistant en pays royannais. Nous savons que deux marées suffisent à « nettoyer » les pollutions des eaux de baignade. Cependant, l'interdiction de la baignade à la plage du Bureau à Saint-Palais-sur-Mer a duré une dizaine de jours.

Le septième jour, une quarantaine d'estivants a bravé l'interdiction en se baignant. Ces audacieux n'avaient pas conscience du danger qu'ils encouraient. Ils risquaient au mieux une gastroentérite et au pire de graves problèmes rénaux (infections urinaires).

Les vacanciers n'ont pas compris ces interdictions même si c'était pour leur bien. Certains ont affirmé qu'ils ne reviendraient pas dans nos stations balnéaires. Ces interdictions de baignade de plusieurs jours ne peuvent se reproduire les prochains étés. L'activité touristique a déjà été affectée cette année par la crise sanitaire. La qualité des eaux de baignade est un levier sur lequel les communes et la CARA peuvent agir. Cette dernière avait notamment pour objectif de créer un réseau d'eau pluviale dès le début de l'année 2020. A ce jour, nous ne savons pas si ce projet a pu démarrer. D'autre part, on est en droit de se demander si toutes les habitations sont bien raccordées au réseau des eaux usées. Des contrôles sont-ils pratiqués régulièrement ?

Il a fallu batailler pour obtenir des réponses et des documents sur la qualité des eaux de baignade mais nous ne nous contentons pas de constats. Les enquêtes doivent être menées en toute transparence pour connaître les origines des pollutions concernant les plages urbaines des stations balnéaires du littoral esturien. C'est l'objet même de notre association qui est la défense du cadre de vie du pays royannais.